

## PIERRES TAILLÉES TROUVÉES DANS DES SITES D'HABITAT DE L'ÂGE DU FER EN BELGIQUE (\*)

par

Daniel CAHEN

Depuis longtemps on sait que l'avènement de la métallurgie n'a pas supprimé entièrement l'utilisation des pierres taillées. Cependant, si les publications de sites protohistoriques mentionnent souvent la présence d'artefacts lithiques, on s'est rarement attaché à les décrire.

Il n'y a guère, j'ai eu l'occasion d'étudier une petite collection de silex taillés trouvés dans des dépotoirs de l'âge du fer à Orp-le-Grand (Cahen, D., 1975). De nouvelles découvertes m'ont permis d'étayer et de modifier les conclusions tirées alors.

### **A. Le site du Tierceau, Orp-le-Grand (Brabant).**

Le site du Tierceau fut sondé en 1970 par le Service national des Fouilles. Grâce à l'amabilité de feu P. Doguet qui fut l'inventeur du site du Tierceau, nous avons eu également l'occasion d'examiner les pierres taillées provenant de ses propres récoltes. Le matériel découvert au Tierceau est conservé au Musée d'Orp-le-Grand.

Plusieurs pierres taillées furent découvertes aussi bien dans les dépotoirs, fosses et poches des premier et second âges du fer que dans la terre arable en dehors de ceux-ci (Cahen-Delhay, A., 1973 a et b). Certaines possibilités de contamination fortuite ne permettaient pas, sans examen préalable, d'attribuer à l'âge du fer les pièces provenant de contextes fermés protohistoriques (Cahen, 1975).

En effet, le plateau hesbignon de la région d'Orp-le-Grand est très riche en vestiges néolithiques (F. Hubert, 1974). On pouvait donc

---

(\*) Communication présentée le 15 décembre 1975.

craindre que toutes les pierres taillées remontent en réalité au Néolithique et que certaines aient été incorporées accidentellement dans les dépotoirs de l'âge du fer. Il faut souligner qu'aucun tesson de céramique attribuable au Néolithique n'a été découvert dans les dépotoirs.

Cependant, il est vite apparu que les séries lithiques «en fosses» et «hors des fosses» différaient nettement. Au dehors des fosses, on trouve des outils et des pièces utilisées, des nucléus, des éclats et des déchets de taille en proportions à peu près normales. Dans les fosses, au contraire, les pièces utilisées et les éclats dominent de loin le lot. Cependant, les proportions n'ont qu'une valeur indicative vu le petit nombre d'objets.

En outre, il n'existe pas d'outil ni de pièce utilisée commun aux deux séries. Enfin, une forme d'utilisation, le poli d'usage, n'a été observée que sur des artefacts trouvés dans les dépotoirs de l'âge du fer. Il semble que, si toutes les pierres taillées étaient néolithiques et que seul le creusement ou le remblayement des fosses expliquait leur présence dans ces contextes fermés, on aurait normalement retrouvé les mêmes objets, en proportions analogues, dans l'une et l'autre série. Ainsi, tout en n'excluant pas certaines contaminations inhérentes à la nature du dépôt ou survenues après, la majeure partie des silex taillés des fosses peut être attribuée à l'âge du fer.

L'industrie lithique protohistorique du Tierceau est caractérisée par la rareté de certains éléments du débitage (nucléus et éclats). Ceci laisse supposer que plusieurs lames et éclats ne sont que des remplois d'objets plus anciens. En outre, la facture plutôt médiocre de nombre de pièces indique sans doute que les techniques de taille avaient dégénéré. Enfin, une forme d'utilisation, entraînant le polissage des bords des éclats, semble spécifique de l'âge du fer.

### B. Le site d'Ellignies-Sainte-Anne (Hainaut).

Quelques silex taillés furent découverts en 1970 lors de la fouille de sauvetage d'un dépotoir de l'âge du fer à Ellignies-Sainte-Anne (A. Cahen-Delhay, 1970).

#### Description.

- 1 bec burinant alterne sur éclat (fig. 1, n° 1).
- 1 éclat à bords retouchés (fig. 1, n° 3).
- 1 fragment distal d'un éclat outrepassé à retouches marginales dorsales (fig. 1, n° 2).
- 1 éclat à retouches marginales abruptes. Cette pièce est patinée et porte des traces ferrugineuses.
- 1 fragment distal d'éclat utilisé. Il porte de petites écaillures inverses sur le bord droit et directes sur la partie distale (fig. 1, n° 4).

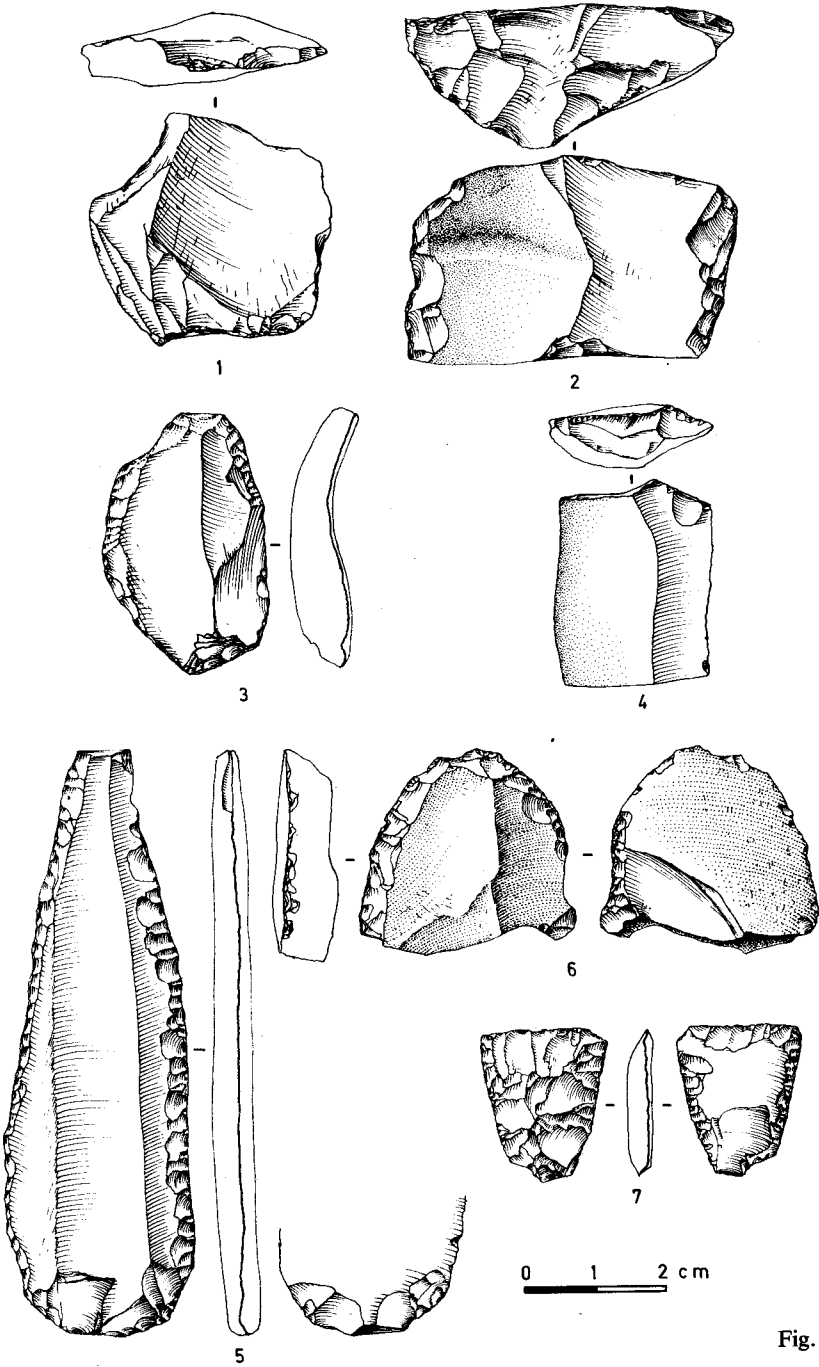


Fig. 1

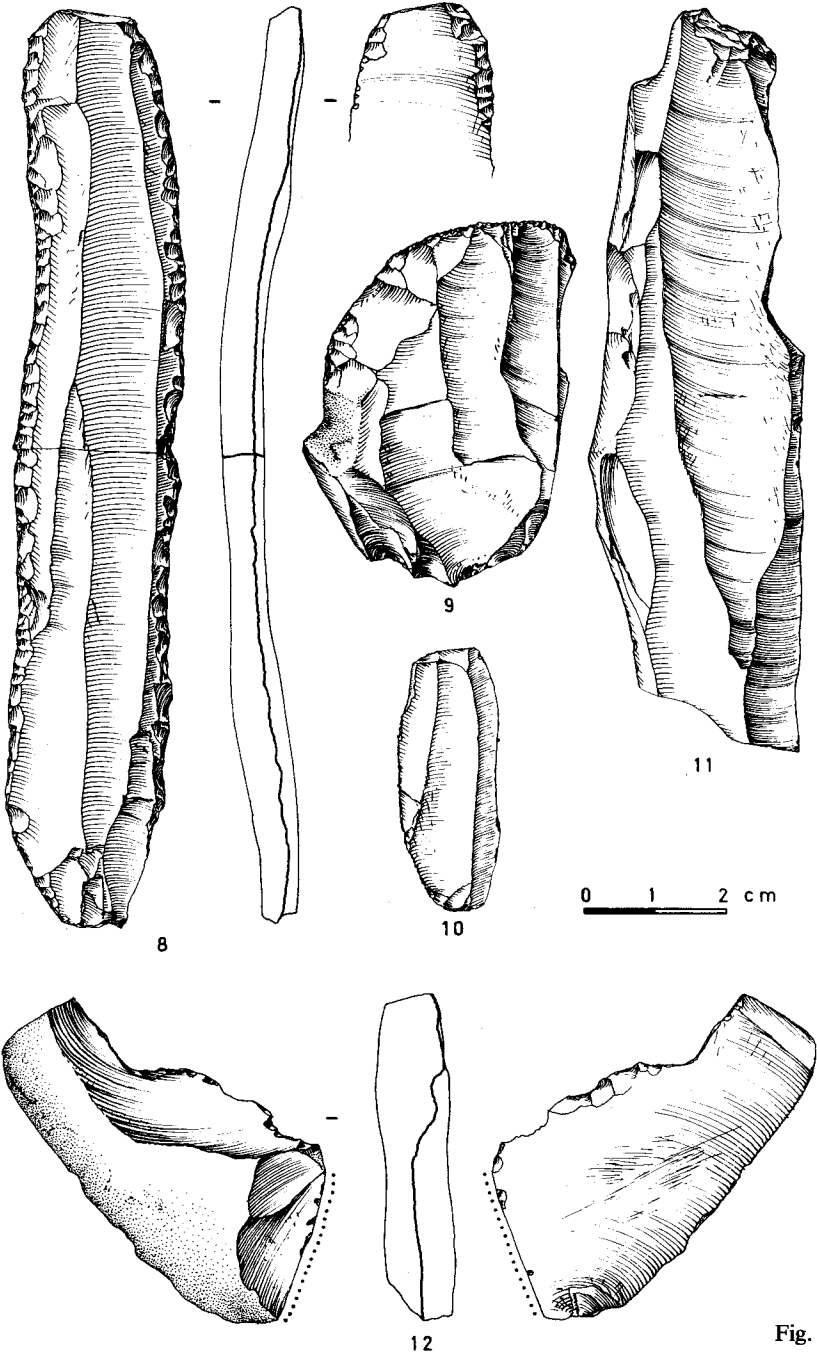


Fig. 2

L'attribution de ces cinq pièces à l'âge du fer ne pose guère de problèmes car, si l'on connaît plusieurs sites néolithiques dans la région, aucun n'a été repéré à proximité de la fosse. Cette pauvre collection n'offre aucun caractère particulier. Toutefois, le fait que tous les objets soient retouchés ou utilisés et leur facture assez fruste évoquent l'industrie du Tierceau.

### C. Le site de Massul, Longlier (Luxembourg).

En juillet 1975, un habitat de l'âge du fer situé sur le territoire de Massul, commune de Longlier, a été exploré par les soins du Service national des fouilles (A. Cahen-Delhay, 1976). Une trentaine de silex taillés ont été récoltés au milieu de vestiges du début de La Tène I. Cette trouvaille peut être rapprochée de celle de rares artefacts de pierre dans le remblai de tombelles contemporaines de la région.

#### Description.

##### 1. Outils.

- 2 lames à retouches marginales dorsales. L'une (fig. 2, n° 8) a été trouvée cassée en deux fragments jointifs (la cassure est ancienne). Elle porte de petites écaillures près de l'extrémité de la face ventrale. L'autre (fig. 1, n° 5) présente quelques retouches d'amincissement du bulbe ainsi que des écaillures sur la face plane.
- 1 petite armature à tranchant transversal sur éclat (fig. 1, n° 7). Retouche bifaciale effectuée sans doute par pression.
- 1 grattoir convexe en bout d'éclat (fig. 1, n° 6). Cette pièce est cassée et présente un double état physique. Les faces ventrale et dorsale de l'éclat original sont recouvertes d'un voile de patine gris-bleu légèrement lustré. Au contraire, la fracture et les retouches du grattoir exposent la roche fraîche, de couleur gris foncé. Le grattoir a donc été aménagé sur un éclat sensiblement plus ancien.
- 1 racloir convexe transversal sur éclat d'épannelage.

##### 2. Pièces utilisées.

- 1 lame, 1 grand fragment de lame (fig. 2, n° 11), 1 lamelle (fig. 2, n° 10), 1 éclat et 3 fragments portant des traces d'utilisation (petites écaillures unifaces ou bifaces sur les bords).
- 1 éclat d'épannelage à débitage latéral portant, sur le bord transversal, de profondes encoches d'utilisation et dont le bord droit est poli par l'usage (fig. 2, n° 12).

##### 3. Nucléus.

- 1 nucléus à lamelles (fig. 2, n° 9).
- 1 petit nucléus irrégulier.

##### 4. Eclats.

- 4 éclats d'épannelage, 4 éclats et 6 fragments.

Malgré la facture indéniablement néolithique de certains objets, telles les lames retouchées et l'armure à tranchant transversal, cette collection peut être attribuée sans hésitation à l'âge du fer.

Il n'y a pas de silex sur les hauts plateaux ardennais. En outre, dans la région de Longlier et de Neufchâteau, on ne connaît encore aucun site de l'âge de la pierre. On y a retrouvé quelques haches polies, dont certaines en silex, ainsi qu'un volumineux polissoir (A. Geubel, 1961), mais aucune pierre taillée. Ces rares documents ne peuvent être interprétés comme les vestiges d'une occupation néolithique du pays chestrolais. Les stations néolithiques les plus proches doivent être recherchées dans la vallée de la Semois, à 25 ou 30 km de Massul. Cependant, actuellement, on attribue le polissoir aux époques postérieures au Néolithique car on a observé des traces ferrugineuses dans le fond des rainures.

La situation est donc très différente de celle du Tierceau ou d'Ellignies-Saint-Anne puisque à Massul, tout milite en faveur de l'attribution de ces pierres taillées à l'âge du fer. La découverte d'un éclat au bord poli par l'usage, analogue à ceux retrouvés dans les dépotoirs protohistoriques d'Orp-le-Grand confirme cette interprétation. De même, le caractère spécifiquement protohistorique de cette forme d'utilisation est également renforcé.

On observe un contraste marqué entre les lames et la pointe de flèche, d'une part et les autres artefacts. Dans le premier cas, il s'agit d'objets de bonne qualité, bien travaillés. Dans le second cas, d'éclats assez grossiers présentant d'importants lambeaux de surface corticale.

Il est permis de supposer que les premiers ont été ramassés sur un site néolithique et utilisés tels quels, tandis que les autres ont été sommairement débités avant d'être utilisés. L'origine lointaine du silex et le remploi de pierres déjà taillées sont corroborés par la présence du grattoir à double état physique.

De nombreuses tombelles datées également de La Tène I sont érigées sur les crêtes environnant l'habitat. Dans leur remblai ou dans celui des tombes qu'elles recouvrent, on a parfois découvert de rares silex taillés (A. Cahen-Delhay, 1974, p. 8). Ceux-ci voisinaient avec des tessons de poterie domestique, contemporaine mais distincte de la céramique funéraire des tombes. Ni ces tessons, ni les pierres taillées ne constituent des dépôts intentionnels. Ils ont vraisemblablement été perdus ou abandonnés par ceux qui ont édifiés les tertres. Ainsi, dans la région de Neufchâteau, les silex taillés paraissent être exclusivement rattachés à l'âge du fer.

### **Conclusion.**

1. Il existe une certaine parenté entre ces collections de silex taillés protohistoriques. A côté d'objets de qualité médiocre, on trouve des

pièces de meilleure facture qui peuvent être attribuées au Néolithique. Ceci indique que la taille de la pierre n'était plus guère pratiquée, ou maladroitement, et que l'on se bornait souvent à remployer des artefacts débités antérieurement.

2. La présence, au Tierceau comme à Massul, d'éclats au bord poli par l'usage confirme qu'il s'agit d'une forme d'utilisation spécifique de l'âge du fer répondant sans doute à un besoin précis. La nature de ce besoin reste à déterminer. Les observations au microscope, sous de forts grossissements, montrent que ces pièces ont servi plutôt à racler qu'à couper. Elles portent en effet de petites stries perpendiculaires à l'allongement de l'arête polie.

3. La découverte de pierres taillées dans le contexte d'habitats de l'âge du fer comme sur des lieux de travail temporaire (là où l'on a érigé des tertres funéraires) indique qu'elles faisaient partie de l'équipement habituel à cette époque. L'importance de leur rôle est également soulignée par le fait que des artefacts ont été retrouvés à Massul malgré l'éloignement des sources de matière première. Peut-être, à une époque où le métal devait être encore difficile à obtenir, le silex fournissait-il un outillage à bon marché.

#### BIBLIOGRAPHIE

CAHEN, D.

- 1975 Pierres taillées de l'âge du fer à Orp-le-Grand (Brabant, Belgique).  
*Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, 13, (1973-1974) : 71-82.

CAHEN-DELHAYE, A.

- 1970 Sondage dans un établissement de La Tène à Ellignies-Saint-Anne (Prov. de Hainaut).  
*Archéologie* (1970-2) : 83-84.
- 1973a Sondage dans un site d'habitat de l'âge du fer à Orp-le-Grand.  
*Archaeologia belgica*, 151, Bruxelles, 59 p., 1 dépliant.
- 1973b Contribution à l'étude de la céramique d'habitat de l'âge du fer en Hesbaye. Analyse typologique du matériel du « Tierceau » à Orp-le-Grand.  
*Helinium*, 13 : 235-260.
- 1974 Nécropole de La Tène I à Hamipré, Offaing. I. Trois tombes à char.  
*Archaeologia belgica*, 162, Bruxelles, 48 p.
- 1976 Site d'habitat de La Tène I à Longlier-Massul.  
*Conspectus MCMLXXV* (sous presse).

GEUBEL, A.

- 1961 Le polissoir du Sart (Assenois-lez-Neufchâteau).  
*Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 37 : 46-48.

HUBERT, F.

1974 Minières néolithiques à Jandrain-Jandrenouille en Brabant. Fouilles de Pierre Doguet.

*Archaeologia belgica*, **167**, Bruxelles, 45 p., 11 pl.

LEROI-GOURHAN, A.

1952 Note sur un racloir Tchouktchi à lame d'obsidienne.

*Bull. Soc. préhist. franç.*, **49** (5-6) : 253-254.

*Adresse de l'auteur* : Musée royal de l'Afrique centrale,  
Section de Préhistoire et d'Archéologie,  
B 1980 Tervuren (Belgique).